

Séance du 23 Janvier 2017

Le français à l'âge classique

Christian BELIN

Professeur à l'université Paul Valéry (Montpellier II)
Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

MOTS-CLÉS

XVII^e siècle, dictionnaire, grammaire, classique, Vaugelas, Descartes, Leibniz, Académie.

RÉSUMÉ

Le français du XVII^e siècle demeure une référence entourée de prestige. Ses zones d'influence se sont considérablement accrues à partir de cette époque, d'un point de vue géographique et culturel, en France et en Europe. Sous le haut patronage des Belles-Lettres, la langue s'est peu à peu constituée en un véritable patrimoine intellectuel, objet d'un immense travail d'inventaire et de questionnement. Le XVII^e siècle plaide pour l'alliance de la parole et de la raison, conjonction idéale qui inspira la spéculation philosophique des écrivains et des penseurs.

Évoquer la langue du XVII^e siècle, c'est presque toujours faire vibrer une corde sensible, évoquer des souvenirs littéraires, entretenir une certaine nostalgie. L'inconscient des Français porte encore les stigmates d'un classicisme auréolé de splendeurs. Au terme d'une longue évolution, notre langue aurait connu son âge d'or. L'acmé d'une aventure linguistique coïnciderait, dans l'imaginaire national, avec la gloire qui nimbe le palais d'un Versailles fantasmé. Cette représentation idéalisée n'évite pas cependant les stéréotypes, et elle mérite quelques nuances. On se figure d'ailleurs une langue progressivement enfermée dans un corset, rigoureusement disciplinée, obnubilée par le purisme grammatical et volontiers emphatique ou grandiloquente. En réalité, depuis le temps d'Henri IV jusqu'au crépuscule du Roi-soleil, on constate non seulement une évolution continue mais encore une souplesse sans cesse réaffirmée et une malléabilité beaucoup plus grande qu'on ne le croit. Le français du XVII^e siècle se fixe sans jamais se scléroser ; il devient une langue de plus en plus conquérante et consciente de ses pouvoirs expressifs, une langue sur laquelle se penchent avec la plus grande sollicitude doctes et écrivains. Il importe donc de tracer un état des lieux linguistique avant de prendre en compte cet énorme travail sur la langue, entrepris au nom du goût et de la raison. On pourra alors s'interroger sur les conséquences de ces efforts de rationalisation et notamment sur l'émergence d'une pensée philosophique de la langue.

La « précellence » du français

Portons un regard sur le territoire francophone. Le paysage linguistique se caractérise d'abord par son expansion régulière. Le français pénètre dans toutes les provinces et conforte dans tous les domaines la suprématie que lui avait octroyée l'édit

de Villers-Cotterêts (1539). Les progrès de la francisation sont indéniables, au sud et à l'ouest (Savoie), bien que subsiste une certaine hantise des sécessions ou des séparatismes (Béarn, Navarre, Gascogne). Le français accompagne également l'extension géographique du royaume : l'Artois et le Roussillon sont annexés en 1659, l'Alsace entre 1648 et 1681, la Flandre en 1668 et la Franche-Comté en 1679. Il faudrait aussi ajouter quatre îles des Caraïbes (la Guadeloupe, la Martinique, Saint-Domingue et Sainte-Lucie), mais encore le Canada, l'Acadie et la Louisiane. Ainsi le français s'exporte, s'acclimate et se métisse.

D'un point de vue phonétique ou syntaxique, la langue se fixe davantage, même si la prononciation continue d'évoluer, beaucoup plus lentement toutefois qu'au cours des siècles précédents. Les nasalisations sont plus marquées qu'aujourd'hui, et, à l'intérieur d'un certain nombre de mots, les sons *O* et *OU* parfois se confondent : chose/*chouse* ; arroser/*arrouser*... Une norme arbitraire s'impose cependant peu à peu : on dit *porter*, mais *tourment*... L'orthographe à son tour emprunte un lent chemin de normalisation. Les imprimeurs joueront ici un rôle décisif, et en particulier l'imprimerie hollandaise des Elzevier. La toute première édition des *Maximes* de La Rochefoucauld, en 1664, fut préparée dans les ateliers des Elzevier, qui avaient déjà fourni en 1656 l'édition originale des *Provinciales* de Pascal. La famille Elzevier a imprimé près de 2 000 volumes entre 1583 et 1712. Or ce sont ces imprimeurs hollandais qui imposeront la séparation diacritique, dans la graphie, entre *i* et *j* ou encore entre *u* et *v* ; de même ce sont eux qui supprimèrent le *s* postvocalique en faveur de l'accent circonflexe (tête, requête, conquête...). Cela dit, le caractère à la fois savant et artificiel de notre orthographe provoquait déjà des critiques, et déjà se posait la question d'une éventuelle orthographe purement phonétique. Louis de l'Esclache publiera en 1668 un traité intitulé *Les Véritables règles de l'ortografe française, ou l'art d'apprendre an peu de tams à écrire côrectement*.

Il faut enfin prendre en considération la coexistence, en France, de plusieurs langues. Le bilinguisme est majoritaire sur l'ensemble du royaume, notamment dans sa partie occitane, qui conserve jalousement ses traditions culturelles et sa propre littérature, pionnière en Europe. La poésie occitane par exemple se perpétue à Toulouse dans le cadre des *Jeux Floraux* (fondés en 1323). Mais le phénomène du bilinguisme s'amplifie : Pierre Goudouli (Goudelin, 1580-1649) est un poète occitan et français. Et Molière lui-même n'hésite pas à insérer deux scènes en occitan dans *Monsieur de Pourceaugnac*. Cette diversité idiomatique ne soulève aucune espèce de réprobation ou de condamnation. Elle est seulement l'objet, parfois, de remarques amusées. En route pour Uzès, Racine écrit par exemple, dans une lettre du 11 novembre 1661 : « j'avais commencé dès Lyon à ne plus guère entendre le langage du pays, et à n'être plus intelligible moi-même (...) le malheur s'accrut à Valence, et Dieu voulut qu'ayant demandé à une servante un pot de chambre, elle mit un réchaud sous mon lit ». On se rappellera que la Cour d'Henri IV était polyglotte (on y entendait parler espagnol, italien, gascon, basque et occitan). Et l'on devine, à travers le fameux *Journal* de Jean Héroard (médecin du jeune Louis XIII) que l'on parlait à la Cour un langage fort libre et fort peu collé monté.

Sur la scène européenne, le français rivalise en émulation avec ses deux sœurs latines, l'italien et l'espagnol. Laquelle de ces trois langues était la digne héritière du latin ? Chacune défendait sa prééminence et se montrait soucieuse de son prestige. Les élites comprennent que la prédominance linguistique va de pair avec la suprématie politique. Ainsi en Italie, à Florence, Lorenzo Valla, dans ses *Éléances latines* avait parfaitement conscience que le toscan pouvait devenir un ciment communautaire. L'*Accademia della Crusca* composera à cet effet, en 1612, un *Vocabolario della Crusca*. Un même combat s'engage pour le castillan dans l'Empire de Charles Quint.

La France également va travailler à conquérir cet espace culturel européen, au XVII^e siècle. Déjà Henri Estienne avait publié en 1579 *La Précurrence du langage français*. Le sentiment profond d'une *translatio studii* explique toutes ces initiatives patriotiques. Le latin n'est pas du tout considéré à l'époque comme une langue morte, et encore moins comme une langue étrangère. Il demeure la langue maternelle de la culture européenne. D'ailleurs le français n'est pas enseigné en tant que tel dans les écoles et les collèges, mais seulement à travers la pratique vivante, écrite et orale, du latin.

D'un point de vue politique, le français gagne une large audience auprès des cours européennes et des cercles savants. Dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, le français s'impose comme la langue des diplomates. À la fin du ministère de Richelieu, la correspondance diplomatique se fait en français avec les États allemands, la Lorraine, l'Angleterre, la Hollande, la Hongrie, Malte et la Savoie. Ce phénomène s'amplifiera au XVIII^e siècle où l'on verra nombre de cours étrangères pratiquer couramment notre langue. On se rappellera aussi que le traité de commerce de Copenhague (1691) fut rédigé en français, comme le traité de paix de Kainardji entre Russes et Turcs (1774). Pierre Bayle, qui crée un journal littéraire en 1684 (publié en Hollande), les *Nouvelles de la République des Lettres*, écrit que « la langue française est désormais le point de communication de tous les peuples de l'Europe ». Le modèle culturel français s'exporte, et le français devient la langue de la culture et de la conversation, la langue des échanges et de la correspondance, une nouvelle langue universelle, mieux connue d'ailleurs dans les pays non latins.

En réalité, le français se substitue peu à peu au latin comme langue des savants, bien que toutes les autres langues vernaculaires fassent des progrès identiques. Au début du XVII^e siècle, 30 % des livres imprimés en Europe étaient écrits en latin ; il n'y en aura plus que 10% à la fin du siècle. Kepler publiait en latin en 1609 l'*Astronomia nova*, et Bacon le *Novum organum* en 1620. Mais Descartes fera stratégiquement usage du bilinguisme et aura plus de lecteurs que Gassendi, resté attaché au seul latin (*Exercitationes paradoxicae*, 1624). En France par ailleurs, dès 1624, la Sorbonne autorise la soutenance des thèses en français. Ce passage aux langues vernaculaires sera plus lent en Angleterre et en Allemagne. Newton publie encore en latin, en 1687, ses *Philosophiae naturalis principia mathematica*, avant de se convertir à l'anglais en publiant son ouvrage *Opticks* en 1704. C'est à cette époque que la langue scientifique puise dans le grec et le latin pour fabriquer les mots nouveaux dont on elle a besoin : *vibration* (Mersenne, 1632) ; *dioptrique* (Descartes, 1634) ; *dynamique* (Leibniz, 1692). Mais Pascal ajoutera, en 1656 (*De l'esprit géométrique*), que l'on peut aussi, et que l'on doit surtout redéfinir les termes usuels pour leur assurer un sémantisme nouveau dans le cadre d'une spécialité scientifique.

En deux siècles, le français était devenu la langue des intellectuels, des savants, des politiques et des mondains. Rivarol sera couronné par l'Académie de Berlin en 1784 pour son *Discours sur l'universalité de la langue française*. Il écrivait que le temps semblait venu de dire « le monde français » comme on disait autrefois « le monde romain ». Deux faits symptomatiques confirment ces propos : la France possède une première publication périodique dès 1605 avec le *Mercure français*, et Leibniz écrit en français la *Théodicée*, les *Nouveaux Essais sur l'entendement* et la *Monadologie*.

Un « corps de langue », ou la défense d'un patrimoine

La « précurrence » et la prééminence progressive du français sont allées de pair avec un important travail de réflexion sur la langue. Deux personnages se sont

particulièrement signalés en ce domaine : Malherbe et Vaugelas. Tous deux venaient des marges du royaume (la Provence, la Savoie). Malherbe inaugura, dit-on, l'ère tyrannique des grammairiens. Le désir de bien parler était si vif chez lui qu'il voulait en faire l'obligation principale des écrivains. Un poète n'était à ses yeux qu'un « arrangeur de syllabes ». Et c'est dans cet esprit qu'il commenta inlassablement, en les annotant et en les corrigeant, des poètes aussi éminents que Ronsard ou Desportes. Son choix de la lisibilité tendait à effacer la frontière entre les vers et la prose. Il vitupérait volontiers contre l'amplification, contre ce que Boileau appellera le « faste pédantesque ». Il proscrivait les mélanges grossiers, les acrobaties, les formules trop calquées sur le latin ou le grec. Il fallait partir de mots simples pour aller vers la plus grande expressivité. Ses idéaux de pureté et de clarté, si marqués par l'atticisme grec, marquent la naissance du classicisme, art de la litote et de la retenue, pour lequel il importe d'employer un minimum de mots pour suggérer un maximum de sens. Malherbe était convaincu qu'une langue ainsi maîtrisée détenait un pouvoir contre lequel les rois eux-mêmes ne pouvaient rien. Il n'hésitait pas non plus à démystifier les modèles grecs, latins ou italiens. L'essentiel était de se faire entendre de tous, par les nobles mais aussi par les bourgeois, mais encore par les « crocheteurs du port au Foin ». On commet un contresens en s'imaginant que la langue « classique » se réduisait à l'idiote social des classes supérieures. Voulant être comprise de tous, elle postulait l'existence d'un usage commun qui transcendait l'espace personnel et social. La langue était conçue comme un outil de concorde. Guez de Balzac, dont les *Lettres* (1624) eurent un large écho et une grande influence sur l'évolution de la prose, estimait de son côté que la langue était un bien commun, véritable ciment d'une *res publica* culturelle.

Vaugelas publiera en 1647 un ouvrage qui fera date, les *Remarques sur la langue française*. Il y célébrait les vertus de l'usage : « Il n'y a qu'un maître des langues, qui en est le roi et le tyran, c'est l'usage ». Vaugelas avait une conception pragmatique et empirique de la langue, et personne, selon lui, ne pouvait opposer son opinion particulière au « torrent de l'opinion commune ». Dans son ouvrage, contrairement à ce que l'on croit, il légifère très peu : il montre en revanche les difficultés ou les pièges du français. Il cherche certes à épurer, mais il espère surtout « clarifier » la langue. Tel est son maître-mot, qui inspira Daniel Mornet dans son ouvrage sur *l'Histoire de la clarté française* (1929). Vaugelas écrivait : « Le mauvais usage se forme du plus grand nombre de personnes, qui presque en toutes choses n'est pas le meilleur. Le bon au contraire est composé de l'élite des voix. C'est la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des auteurs du temps ». On voit combien étaient complexes et étroites, au XVII^e siècle, les relations établies entre l'écrit et l'oral, et combien elles restaient assujetties au mouvement culturel qui les supportait. D'un côté Vaugelas œuvrait pour une certaine standardisation de la langue, avec un réel souci de normativité ; d'un autre côté il s'inclinait devant les acquis de l'usage, ce « bon usage » qui allait marquer l'histoire de la langue jusqu'à Maurice Grévisse (son *Bon usage*, paru en 1936 a connu sa 14^{ème} réédition en 2009). Vaugelas était frappé par la souplesse d'adaptation du français : « Il n'y a jamais eu de langue où l'on ait écrit plus purement et plus nettement qu'en la nôtre, qui soit plus ennemie des équivoques, et de toute sorte d'obscurité, plus grave et plus douce tout ensemble, plus propre pour toutes sortes de styles, plus chaste en ses locutions, plus judicieuse en ses figures, qui aime plus l'élégance que l'ornement, mais qui craigne plus l'affectation. (...) Elle sait tempérer ses hardiesses avec la pudeur et la retenue qu'il faut avoir, pour ne pas donner dans ces figures monstrueuses où donnent aujourd'hui nos voisins. (...) Il n'y en a point qui observe plus le nombre et la cadence dans ses périodes, en quoi consiste la véritable

marque de la perfection des langues ». On sera sensible au pragmatisme de la démarche, puisqu'il faut tenir compte aussi des phénomènes d'analogie, qui font qu'une tournure se calque ou se légitime sur une autre. On remarquera surtout que l'oral de la conversation prime sur l'écrit. Il s'agit d'écrire comme l'on parle, et non l'inverse. Vaugelas invite ses lecteurs à s'ériger en témoins, en juges. La langue est le bien commun de tous. Toute une esthétique implicite enfin émane de ces propos. Sera particulièrement *français*, conforme au génie de la langue, ce qui manifestera la correction, l'élégance, la simplicité, la concision, l'euphonie, la cadence.

Le français devient aussi l'objet de la sollicitude étatique, avec une prise en main politique des réflexions sur la langue. Le geste institutionnel de la fondation de l'Académie française en 1635 emblématise cette volonté politique et royale. Nous sommes très bien informés sur la genèse de cette institution par l'*Histoire de l'Académie française* (1653), écrite par Pellisson (né à Béziers en 1624) qui fréquentait le salon de Madeleine de Scudéry. Cette Académie ne s'est jamais voulue une assemblée d'érudits ou de spécialistes ; elle cherchait à être une compagnie mêlée, où les compétences étaient partagées. Ses membres entendaient cultiver une intimité avec la langue de la nation. Son objectif n'était pas d'enrégimenter les écrivains, mais de légiférer pour institutionnaliser le « bon usage », après avoir ouvert le débat au sein de ses réunions. Dans son discours sur le projet de l'Académie, Faret constate que l'on a su « tirer du nombre des langues barbares cette langue que nous parlons (...), qui pourrait bien succéder à la Latine, comme la Latine à la Grecque, si on prenait plus de soin (...) de l'élocution ». L'article 24 des statuts de l'Académie stipulait que la principale fonction de l'Académie serait de « travailler avec tout le soin et toute la diligence possible à donner des règles certaines à notre langue, et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences ». Le français devait donc viser une compétence universelle et encyclopédique. Un privilège sera cependant octroyé aux textes littéraires. L'article 25 précise en effet que « les meilleurs auteurs de la langue française seront distribués aux Académiciens pour observer tant les dictionnaires que les phrases qui peuvent servir de règles générales ». Un vaste projet enfin se dessine, puisque l'article 26 demande que soit « composé un *Dictionnaire*, une *Grammaire*, une *Rhétorique* et une *Poétique* sur les observations de l'Académie ». Le *Dictionnaire* ne verra le jour qu'en 1694 ; il était fondé sur le dépouillement des textes. Les académiciens passèrent neuf mois sur la lettre A (ils avaient d'ailleurs, pour la petite histoire, oublié le mot *académie*...). L'Académie œuvrait consciemment pour assurer la suprématie d'une langue littéraire. Pellisson parlait de « fixer en quelque sorte le corps de la langue »¹. Dès le début de leurs travaux, les académiciens portèrent toute leur attention sur les spécificités du français. Les premières séances, en 1635, ouvrirent un débat sur « le différent génie des langues », sur l'éloquence, et sur le « je ne sais quoi ». Contrairement aux idées reçues, l'Académie ne proscrivit pas systématiquement certains mots populaires. Elle conserva par exemple *lorgner*, *clocher*, *rembarrer*, *trogne*, *hurluberlu*... Elle eut en revanche la hantise du galimatias. Furetière le définissait ainsi : « discours obscur et embrouillé où on ne comprend rien », et Sorel, dans *Francion* évoquait « un langage plein de métaphores et d'antithèses barbares, de figures si extraordinaires qu'on ne peut leur donner de nom ». Le galimatias s'appelait aussi jargon, phébus... Le XVII^e siècle aimait porter un regard ironique sur les contrefaçons, mais il appréciait aussi les jeux de variations sur les tonalités et les registres. C'est à cette époque que fut publié le premier ouvrage sur

¹ *Histoire de l'Académie française*, éd. Ch. I. Livet, Paris, Didier, 1858.

l'argot, écrit par Olivier Chéreau, *Le Jargon ou langage de l'Argot réformé, comme il est à présent en usage parmi les bons pauvres* (1628, réédition Champion 2007).

L'éthique qui prévalait était celle de la conversation, de la galanterie, de la civilité. L'échange et l'entretien (on parlerait aujourd'hui de « communication ») supposaient nécessairement la bienveillance et l'eutrapélie (on parlerait aujourd'hui de « sociabilité »). On soulignera à ce propos le rôle fondamental joué par les salons parisiens, quand bien même eussent-ils été « précieux », comme le célèbre Hôtel de Rambouillet. Loin d'être toujours « ridicules », les précieuses aimaient jouer avec la langue, non sans humour. Le miroir se transformait en « conseiller des grâces » ; et l'on pouvait éviter une expression un peu triviale comme « être en couches » en la traduisant par une autre : « sentir les contrecoups de l'amour permis » ! Les précieuses raffolaient aussi de ce que l'on appela alors, pour s'en moquer, le « style substantif » : *le nécessaire, le tendre...* Dans la bouche de ces dames, *l'inquiétude du désir* concurrençait *le désir inquiet...* Beaucoup de mots, « précieux » à l'origine, sont passés dans le langage courant et sont toujours employés : *faire des avances, un ridicule, un penchant... anonyme, bravoure, enthousiasme, incontestable, inexactitude...* Il faudrait aussi ajouter qu'il n'y a pas d'étanchéité entre la Cour, Paris et les provinces. Les parlers se croisent et parfois se mêlent, non sans défiance parfois, et non sans ironie parodique. On devine cette atmosphère à la lecture des ouvrages écrits par François de Callières, *Des mots à la mode* (1692) ; *Du bon et du mauvais usage dans les manières de s'exprimer* (1693). Des expressions aujourd'hui banales étaient à l'époque des expressions à la mode : *il faut voir, il faut savoir... car enfin... il est vrai que...*

Penser la langue

Le projet académique du *Dictionnaire* correspond plus largement aux exigences de rationalité accrue qui traversent les XVII^e et XVIII^e siècles. Une œuvre lexicographique sans précédents a été entreprise au cours du XVIII^e siècle. Le premier dictionnaire français est dû au nîmois Jean Nicot, qui l'intitula *Thrésor de la langue française tant ancienne que moderne* (publié en 1606, posthume). Trois autres dictionnaires lui succéderont : celui de Richelet, *Dictionnaire français contenant les mots et les choses* (1680, 20.500 entrées), celui de Furetière, *Dictionnaire universel* (1690, 26.000 entrées) et celui déjà mentionné de l'Académie française (1694). Mais on peut relever également, pour leurs qualités, le *Dictionnaire des Arts et des Techniques* (1694), rédigé par Thomas Corneille (17.500 entrées), ainsi que le *Dictionnaire étymologique* (1694) conçu par Gilles Ménage. C'est aussi au XVII^e siècle que fut publiée la première Grammaire en français : la *Grammaire* de Maupas (1607). Le culte du dictionnaire s'est inscrit depuis cette époque dans la culture littéraire française. Dans la préface au Tome I de son fameux *Dictionnaire de la langue française* (1873), Émile Littré rendra hommage aux lexicographes du Grand Siècle : « je dirai, définissant ce dictionnaire, qu'il embrasse et combine l'usage présent de la langue et son usage passé, afin de donner à l'usage présent toute la plénitude et la sûreté qu'il comporte ». Chaque mot sera analysé en diachronie et en synchronie, avec des exemples empruntés aux meilleurs écrivains. Le dictionnaire se confond alors avec une promenade labyrinthique à travers une forêt de morceaux choisis. Littré ajoute cette belle remarque : « le passé de la langue conduit immédiatement l'esprit vers son avenir ». Fidèle à ses devanciers, Littré refuse toute entreprise de momification de la langue, tout conservatisme stérile. Telles étaient déjà les convictions de la génération « classique ».

D'un point de vue philosophique enfin, le XVII^e siècle nous a aussi légué toute une riche réflexion sur la nature et le fonctionnement du langage. Le monde de Port-Royal fournira *La Logique ou l'Art de penser* (1662, Arnauld et Nicole), à la suite de la *Grammaire générale et raisonnée contenant les fondements de l'art de parler, expliqués d'une manière claire et naturelle ; les raisons de ce qui est commun à toutes les langues, et des principales différences qui s'y rencontrent ; et plusieurs remarques nouvelles sur la langue française* (Lancelot, 1660). Lancelot écrit dans la *Grammaire* : « si la parole est un des grands avantages de l'homme, ce ne doit pas être une chose misérable de posséder cet avantage avec toute la perfection qui convient à l'homme, qui est de n'en avoir pas seulement l'usage, mais d'en pénétrer aussi les raisons, et de faire par science ce que les autres font seulement par coutume ». Au fond, ce que voulaient les cartésiens de Port-Royal consistait à rendre toujours plus intelligible le fonctionnement performatif de la langue. C'est pourquoi la raison devait cautionner la grammaire. La philosophie de saint Augustin pouvait d'ailleurs justifier toute sérieuse réflexion sur la nature des signes linguistiques. On lit dans le *Préambule* de la *Logique* que l'on communique ses pensées par des « signes extérieurs », et qu'« il est nécessaire dans la logique de considérer les idées jointes aux mots et les mots joints aux idées ». Parler devient un « art de penser ». Et cet art porte sur les « quatre principales opérations de l'esprit : concevoir, juger, raisonner et ordonner ». Toute représentation, qu'elle soit intérieure ou extériorisée, verbale ou non verbale, pose le problème du signe et de la signification. Autour de la question du signe s'ouvrait l'aporie de la signification des figures, qui devait hanter toute la tradition classique. Avec sa mystérieuse concision habituelle, Pascal notera, dans les *Pensées*, que « figure porte absence et présence, plaisir et déplaisir ».

La pensée est naturelle, mais non le langage qui la traduit. On lit, au début de la *Grammaire* : « parler est expliquer ses pensées par des signes que les hommes ont inventés à ce dessein ». Le langage posséderait ainsi quelque chose de profondément artificiel, fabriqué à dessein par des êtres pensants. Devrait-on en conclure que l'homme parlant n'est qu'une simple machine, un simple automate ? Descartes, théoricien de l'homme-machine, a toujours refusé d'assimiler le langage humain à un pur artefact matériel. Dans la cinquième partie du *Discours de la méthode*, il montre que les paroles éventuelles prononcées par un automate ne constitueront jamais, précisément, un véritable discours : ces machines astucieusement conçues « ne pourraient user de paroles, ni d'autres signes en les composant, comme nous faisons pour déclarer aux autres nos pensées. Car on peut bien concevoir qu'une machine soit tellement faite qu'elle profère des paroles, et même qu'elle en profère quelques-unes à propos des actions corporelles qui causeront quelque changement en ses organes : comme, si on la touche en quelque endroit, qu'elle demande ce qu'on veut lui dire ; si en un autre, qu'elle crie qu'on lui fait mal, et choses semblables ; mais non pas qu'elle les arrange diversement, pour répondre au sens de tout ce qui se dira en sa présence, ainsi que les hommes les plus hébétés peuvent faire ». Un automate ne pourra simuler longtemps l'usage d'une véritable pensée, et le moindre des « hébétés » lui sera toujours infiniment et ontologiquement supérieur. À l'heure des ordinateurs et de la robotique conquérante, l'avertissement cartésien retrouve une actualité insoupçonnée. Descartes insiste sur ce constat : « c'est une chose bien remarquable, qu'il n'y a point d'hommes si hébétés et si stupides, sans en excepter même les insensés, qu'ils ne soient capables d'arranger ensemble diverses paroles, et d'en composer un discours par lequel ils fassent entendre leurs pensées ».

Une telle conviction humaniste n'empêcha nullement Descartes de rêver à quelque « langue universelle » qui pût servir d'outil commode et consensuel, au-delà de la diversité babélique des langues humaines. Dans une lettre adressée à Mersenne

(20 novembre 1629), il caresse ce projet d'un langage artificiel, fondé sur l'ordre mathématique, qui userait d'une syntaxe abstraite et qui permettrait, avec de simples « mots primitifs », d'exprimer quelques « idées simples ». Descartes songe à des usages purement scientifiques de cette « langue », dont on perçoit la proximité avec les conventions de l'écriture algébrique. D'un point de vue scientifique en effet, le langage ordinaire s'avère trop déficient : « les mots que nous avons n'ont quasi que des significations confuses ». Le projet cartésien fut repris par Leibniz qui désirait fabriquer un outil formel au service de l'invention intellectuelle. Le philosophe allemand souhaitait mettre en place un « art » ou « une méthode d'inventer » avec le secours d'une « langue ou écriture nouvelle ». Cette langue « donnerait moyen de raisonner sur les matières capables de raisonnement par une espèce de calcul infaillible, pourvu qu'on y apportât la même exactitude qu'à chiffrer, et les erreurs ne seraient que des erreurs de calcul ». Le formalisme abstrait se mettrait au service d'une recherche éprise d'une exactitude maximale. Leibniz ajoute : « en un mot, le dictionnaire de cette langue serait comme un inventaire de ce grand magasin confus d'une infinité de belles sciences qui sont déjà acquises, mais dont les hommes ne savent pas se servir, ni en tirer toutes les conséquences qui sont déjà en leur pouvoir » (lettre en français écrite à Jean-Frédéric de février 1679). Toute langue reste donc perfectible dans ses efforts d'adéquation au réel et à la vérité. Comme Descartes, Leibniz imaginait un outil transdisciplinaire, par une application des mathématiques à la langue, capable de servir la communauté scientifique. Ne serions-nous pas, éventuellement, dans la préhistoire du *logiciel* (*logos* et logique confondus) et de l'informatique ?

Les apports de Descartes, de Leibniz et de l'école de Port-Royal ont été considérables du point de vue de l'histoire de la linguistique. Ferdinand de Saussure, Noam Chomsky ou le cercle de Prague se réclameront explicitement, par exemple, de la *Grammaire* de Port-Royal. Pascal écrivait : « nous sommes automate autant qu'esprit » ; l'utilisation du concept de machine, au XVII^e siècle, en tant que modèle opératoire, voulait montrer qu'il existait aussi un fonctionnement purement matériel ou instinctif de la langue, et que la parole humaine reposait autant sur le réflexe que sur l'habitude. Mais tout restait à découvrir sur les modalités de fonctionnement d'un automatisme qui, justement, ne se réduisait pas à un simple automatisme et finissait par échapper au « calcul ». La parole humaine restait à jamais porteuse d'une dimension spirituelle qui résistait aux tentatives de modélisation ou de standardisation. « Les langues sont des chiffres », écrivait encore Pascal, et tout langage devrait donc *a priori* se prêter aux jeux d'analyse ou de déconstruction. Quelle est cependant la vraie nature du signe linguistique ? Selon de nouveaux enjeux, issus de la révolution scientifique qu'il promouvait, le XVII^e siècle avait rouvert le vieux débat posé par le *Cratyle* de Platon.

Au terme de cette brève incursion, on s'aperçoit que le XVIII^e siècle occupe une place de choix dans l'histoire millénaire du français (depuis les *Serments de Strasbourg* en 842)², avec une prise de conscience sans précédent de l'historicité et des pouvoirs d'adaptation d'une langue. Sans briser la dynamique de l'évolution naturelle des langues, les écrivains du XVII^e siècle ont manifesté un désir éperdu de clarté et de rationalité. Ils se sont penchés avec passion sur notre patrimoine linguistique et littéraire pour essayer d'en caractériser le génie spécifique. Toute notre tradition

² L'ouvrage fondamental reste celui de Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française des origines à 1900* (13 volumes publiés à partir de 1905). On peut consulter également *Mille ans de langue française : histoire d'une passion*, par Alain Rey, Frédéric Duval et Gilles Siouffi, Paris, Perrin, 2007.

culturelle française allait être à jamais marquée par cet amour de la langue, de la chose bien dite et bien pensée, que l'on peut toujours mieux dire et mieux penser. Langue et littérature, par ailleurs, restaient et resteront intrinsèquement liées dans l'imaginaire français, en communion de cœur et d'intelligence. Pour la génération classique en particulier, l'émotion et la raison n'étaient nullement ennemies ou incompatibles. Elles devaient même se soutenir l'une l'autre, et s'enrichir de leurs bienfaits réciproques. Paul Valéry exprimait son admiration pour Racine par une boutade fort éloquente : « Racine : dans les plus grands émois, respecter les subjonctifs ». Et le même Valéry évoquait, à propos de cette langue puissamment forgée par le XVII^e siècle, ses « chefs-d'œuvre d'organisation verbale ». Il comparait cette langue à ces « pièces de savante musique dont le thème est peu de chose, et le plaisir immédiat qu'elles donnent à l'oreille presque négligeable, au prix de la sensation intellectuelle qu'on en reçoit et de la jouissance supérieure de comprendre cette même sensation » (*Regards sur le monde actuel*). Tel serait l'esprit du classicisme français : parler de tout, dans un effort perpétuel d'intelligence, pouvoir tout dire et savoir tout suggérer, sans aucune lourdeur insistante, mais non sans distance ironique. Le XVII^e siècle avait misé sur le *logos*, dans tous les sens du terme : une parole habitée par la raison, une raison qui jamais ne dédaignerait la parole.